

LYON Diverti sport



CENTRE GENETY

PROJET PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Le projet éducatif de la Direction des Sports.....	p. 4
Les caractéristiques du centre et ses objectifs	p. 5
Les objectifs spécifiques par tranche d'âges	p. 12
Les objectifs spécifiques par activité	p. 13
Moyens à disposition.....	p. 16
1) Matériel	
2) Humain	
Modalités de fonctionnement	p. 21
Modalités d'évaluation du centre.....	p. 24
<u>ANNEXES</u>	p.26

INTRODUCTION

Ce projet est suivi d'un avenant adapté à chaque Divertisport et période de vacances scolaires (été et petites vacances). Il est construit par l'équipe de direction et transmis par mail aux animateurs en amont du centre. Ce document est une base de travail commune pour véhiculer des valeurs éducatives aux enfants et transmettre au mieux nos objectifs pédagogiques. Il reste ouvert à tout complément d'informations de l'un des membres de l'équipe de travail.

Cet avenant est consultable sur le centre ainsi que la programmation des activités, et peuvent être communiqués sur simple demande auprès du directeur du centre.

PROJET EDUCATIF

Le **Service Animation Sportive** de la **Direction des Sports** de la **Ville de LYON**, propose aux enfants âgés de 6 à 16 ans, la pratique de différentes activités physiques et sportives au sein du centre **GENETY**.

Les centres **DIVERTISPORT** s'inscrivent dans les enjeux du projet éducatif de la Ville de Lyon et doivent répondre à son objectif fondamental : **former des citoyens responsables et actifs**.

Le Service Animation Sportive de la Direction des Sports de la Ville de Lyon, organise des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) appelés Accueil de LOISIRS LYON DIVERTISPORT où les enfants pratiquent des activités physiques et sportives dans un **but éducatif, récréatif ou de découverte**.

Les objectifs éducatifs :

- Permettre à l'enfant et au jeune de **vivre un temps de vacances** (activités de loisir à but récréatif, nouvelles activités physiques et sportives à découvrir).
- Amener l'enfant et le jeune à **découvrir** des pratiques variées et **compléter** leurs expériences sportives : séances d'initiation, mini-stages, pratique de jeux.
- Développer les **rappports entre jeunes** sur différents temps appelant l'esprit d'équipe, le respect des règles, de l'adversaire (rencontres inter centres, apprentissage des règles sportives).
- Promouvoir **l'éducation à la citoyenneté** à travers la pratique des APS (intégration de tous, respect des locaux, du matériel, du personnel).
- **Favoriser l'accès** à la pratique sportive.
- Veiller à ce que le plus grand nombre de ces enfants puissent, aujourd'hui comme à l'avenir, **pratiquer des sports dans des conditions optimales**, c'est-à-dire dans un environnement propre et sain : tri des déchets plastiques (bouteilles, bouchons). Ces interventions s'inscrivent dans le projet de service : **Développement durable**.

LES CARACTERISTIQUES DU CENTRE ET SES OBJECTIFS

1) SITUATION GEOGRAPHIQUE

- **Gymnase Génétý-Duplat** : 8 rue Marie-Anne Leroudier, 69001 LYON. Il se trouve le long du boulevard de la Croix Rousse.



L'accueil collectif se situe au gymnase Génétý-Duplat (8 rue Marie-Anne Leroudier, 1^{er} arrondissement). L'accueil des enfants s'effectue dans le hall du gymnase Duplat. Ces derniers doivent, en arrivant, se faire cocher auprès des animateurs, puis remettre si besoin leur pique-nique au personnel de cantine qui le stocke dans le réfrigérateur. En fin de journée, ils se font à nouveau pointer au moment de leur départ.

Les enfants ont à leur disposition un vestiaire filles et un vestiaire garçons pour laisser leurs effets (veste, bouteille d'eau, sac à dos ...). Suite à de nombreux vols dans les vestiaires, il est important de garder 2 animateurs

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

présents pour accompagner les enfants durant les temps d'accueil ainsi que les temps avant et après la cantine. Le reste du temps les vestiaires resteront le plus possible fermés.

L'espace infirmerie se situe dans une partie du vestiaire animateur à côté du bureau de la direction.

Le local matériel Divertisport se situe sous les gradins du gymnase Duplat.

Les autres lieux d'activités possibles sont :

- **Le gymnase Jacquard de l'école Joseph Cornier** : 25 rue Jacquard, 4^{ième} arr. Lyon (escalade)
- **Patinoire Baraban** : 52 rue Baraban, 3^{ième} arr. Lyon
- **L'Internat Favre** : 86 rue Chazière, 4^{ième} arr. Lyon (vélo, kart à pédale)
- **Le parc de le Cerisaie** : 25 rue Chazière, 4^{ième} arr. Lyon (activités de pleine nature)
- **Piscine Tronchet** : 125 rue Tronchet, 6^{ième} arr. Lyon
- **Parc de la Tête d'Or** 69006 LYON (course d'orientation, vélo, activités collectives)
- **L'école Jean de Lafontaine** : Place Camille Flammarion, 4^{ième} arr. Lyon
- **L'école Commandant Arnaud** : 4 Place Commandant Arnaud, 4^{ième} arr. Lyon

2)OBJECTIFS GENERAUX

Le but premier de l'accueil collectif Divertisport Génétly est de favoriser l'intégration du plus grand nombre d'enfants dans un milieu différent de celui de leur famille et de l'école. L'accès à une culture sportive et culturelle commune et l'apprentissage de la vie en société sont les deux principaux objectifs spécifiques au centre.

Ce document définit les objectifs fixés par l'équipe d'animation au sein du centre et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il s'agit d'un outil de travail pour favoriser la cohérence des interventions des animateurs et d'un outil de communication avec les parents, les enfants et autres usagers.

2.1 DEVELOPPER LES CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES DU PLUS GRAND NOMBRE DANS LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

➤ *Enrichir la culture sportive et développer les habiletés motrices des enfants en leur permettant de découvrir des pratiques sportives variées et innovantes :*

- Un programme **d'activités variés et de différentes natures** (Cf.2.1) est proposé aux enfants qui pourront découvrir plusieurs disciplines chaque demi-journée.
- L'encadrement est assuré soit par un animateur polyvalent ayant diverses connaissances des activités, soit par un **animateur spécialisé diplômé** pour les pratiques des sports à risque (escalade, tir à l'arc).

L'enfant, en découvrant de nouvelles activités, enrichit ses connaissances et développe de nouvelles habiletés motrices.

➤ *Développer les compétences des enfants et favoriser l'investissement de tous dans une activité adaptée à leur attente et leur besoin.*

- Les activités sont proposées par **tranches d'âges** le plus souvent en fonction des inscriptions (6-8 ans et 9 ans et plus).

- Des situations d'apprentissage évolutives sont proposées afin de mieux faire progresser les enfants.
- Des **mini-stages** sont organisés sur 2 à 3 demi-journées par tranches d'âges, afin de développer plus de connaissances, d'habiletés motrices au sein de l'activité choisie et de permettre ainsi une évolution. Chaque mini-stage est finalisé par une compétition ou une représentation donnant du sens aux enfants.
- Dans les Activités Culturelles :
 - Enrichir le savoir culturel et manuel des jeunes.
 - Mise en place d'activité comme le théâtre d'improvisation, des débats sur les problèmes du quotidien (obésité, inégalité, handicap).
 - Découverte de Lieu du patrimoine, historique ou institutionnel : sortie au musée, à la caserne de confluence, au marché gare.

2.2 CONTRIBUER A L'EDUCATION D'UN CITOYEN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET DE LA NATURE

- *Favoriser la politesse, le respect, développer la sociabilité des enfants*
- Les animateurs veillent à **ritualiser la politesse** (dire bonjour, merci, s'il vous plait, au revoir) et veillent à **surveiller le comportement et le langage** des enfants (sans insulte ni grossièreté).
- Dans les activités, les enfants apprennent à **respecter l'adversaire, les règles, l'arbitre et les coéquipiers**. Ils intègrent les valeurs éducatives du sport en participant activement à l'activité de par les situations mises en place et les rencontres sportives proposées (fairplay, entraide, etc).
- Une « Charte de bonne conduite » est affichée dans le gymnase et expliquée aux enfants en début de centre. En cas de problème, le comportement de l'enfant qui dysfonctionne est réévalué sur la base de cette charte.
 - *Favoriser les échanges entre les enfants les parents et l'équipe d'animation*

- **Un animateur présent à l'accueil** a pour but de favoriser l'accueil des enfants dans le centre et la communication avec les parents et l'équipe d'animation.

- Le lundi matin un grand **jeu d'intégration** est proposé. Le vendredi après-midi, un grand jeu réunit à nouveau tous les enfants autour d'un thème défini en amont.
 - *Faire respecter les lieux de pratique et le matériel mis à disposition*

- Les enfants **ne goûtent pas** pendant les temps d'activités mais à la fin sur des espaces bien définis (à l'extérieur généralement devant le gymnase).

- Les enfants **rangent le matériel** ou le rendent à un animateur après son utilisation. Ils laissent les locaux propres en partant du gymnase.
 - *Faire respecter des règles d'hygiène*

- Durant le temps de midi, **se laver les mains** avant et après chaque repas. **Nettoyer sa table** après avoir mangé. Un enfant par table est désigné chaque jour comme responsable de sa table.

- **Tirer la chasse d'eau** avant de sortir des toilettes.
 - *Eduquer les enfants au développement durable*

- Lors des repas et des goûters, **jeter papiers et bouteilles** dans les **poubelles de recyclage** prévues à cet effet (sac transparent). Un affichage pédagogique ainsi que l'aide des animateurs et du personnel de cantine contribuent à un tri sélectif efficace des déchets.

- En période favorable, des pratiques **d'activités de pleine nature sont proposées** (Course d'orientation, vélo) associées au service « espace vert ». Ces activités sont axées sur la **découverte de l'environnement** et ont lieu au parc de la Tête d'Or ou au parc de la cerisaie. En plus de la pratique même, les enfants découvrent les différentes essences d'arbres

et arbustes, la faune (insectes, oiseaux, écureuils...) ainsi que les quelques règles et comportements à adopter dans un espace naturel. Ces sorties dépendent de la météo surtout en hiver.

2.3 DEVELOPPER LES CONNAISSANCES DES ENFANTS AUTOUR DES CONDITIONS NECESSAIRES A LEUR BONNE SANTE

➤ *Développer la connaissance de soi, de son corps et de ses besoins*

- Un **échauffement** adapté à l'activité est proposé avant chaque séance afin d'éviter les risques de blessures.
- Les animateurs font beaucoup de prévention auprès des enfants sur l'importance de l'**hydratation** avant, pendant et après l'effort.
- A chaque repas, les animateurs sensibilisent au mieux les enfants sur les besoins alimentaires en les incitant à **manger équilibré** et en contrôlant le bon déroulement de ces temps.
- Les enfants doivent ainsi tout au long de la journée apprendre à mettre en place une **sécurité active et passive** (dans le but de les rendre acteur et responsable de leur propre sécurité).

➤ *Respecter le rythme de vie des enfants et leur bien-être*

- Des **temps d'accueil** ont lieu matin et soir, proposant des activités relativement calmes permettant aux enfants de **rentrer progressivement en activité** et de prendre contact avec les autres enfants et les animateurs (jeux de société, jeux en bois, badminton, jeux d'adresse). Le soir, les mêmes ateliers sont installés, permettant un **retour au calme progressif** de tous.
- Des **temps calmes** sont mis en place après le repas du midi (repos, lecture,

dessins, jeux de société...etc.), permettant aux enfants de se reposer et d'avoir un temps pour soi, avant l'activité de l'après-midi. Des tapis et jeux de société sont mis à disposition de chacun.

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR TRANCHE D'AGE

Pour les 6-8 ans	Pour les 9-11 ans	Pour les 12-16 ans
Investissement des enfants dans la pratique d'une activité sportive identique sous forme de stage permettant l'amélioration des capacités motrices (2 à 3 demi-journées)	Recherche d'autonomie : activités au choix tous les après-midis	Responsabiliser les adolescents sur les différents temps de la journée : auto-arbitrage, fair-play, déplacements, repas
	Investissement dans une pratique sportive pendant un stage (2 à 3 demi-journée)	Règles de vie en collectivité Favoriser les échanges : entre eux, rencontre avec les adolescents d'autres centres.
	Règles de vie en collectivité	Développer le gout de l'effort et l'esprit d'équipe (solidarité)
Découverte d'activités variées (le matin) et fixes dans un planning (simplicité de fonctionnement).		
Règles de vie en collectivité		

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE

Diverses activités sont proposées sur le centre, de groupements et natures différentes afin de développer multiples savoirs faire.

ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE: Escalade, Course d'orientation, Tir à l'arc/ Sarbacane

En escalade :

- ◆ Respecter les consignes de sécurité (manipulation, baudrier...)
- ◆ Respecter les rôles sociaux (grimpeur/assureur)
- ◆ Grimper en toute sécurité et de façon autonome
- ◆ Maîtriser ses émotions et dépasser sa peur

En tir à l'arc :

- ◆ Respecter les consignes de sécurité
- ◆ Mémoriser la préparation et la gestuelle du tir
- ◆ Faire preuve de concentration et de précision sur un objectif individuel

En course d'orientation

- ◆ Savoir lire une carte
- ◆ Savoir se repérer et s'orienter dans un lieu inconnu
- ◆ Apprendre à gérer son effort

ACTIVITES DE GLISSE : Ski, Patin à glace, Roller, Vélo, Trottinette

- ◆ Se déplacer en étant équilibré (rouler, se baisser, sauter, slalomer)
- ◆ Adapter sa position sur l'engin en fonction du milieu (descente de rampes...)
- ◆ Respecter les consignes de sécurité (port du matériel obligatoire)

ACTIVITES AQUATIQUES: Natation, Waterpolo, Sauvetage (**réglementation 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau**)

- ◆ Découverte du milieu aquatique
- ◆ Découverte des différentes façons de se déplacer dans l'eau (marcher, barboter, nager en se propulsant)

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

- ◆ Pour des raisons d'organisation liées aux sorties ski, les créneaux piscine sont maintenus à raison de deux par semaine durant ces vacances d'hiver

SPORTS COLLECTIFS: Rugby, Foot, Basket, Handball, Volley. Et d'autres plus innovants : Ultimate, Tchoukball, Kinball, Dutchball, Floorball, Torball

- ◆ S'organiser collectivement en attaque et en défense (jeu en appui, soutien, entraide).
- ◆ Avancer en continuité. Progresser vers l'avant (gagne terrain)
- ◆ Prendre des informations et des décisions pertinentes (mise en place de stratégies)
- ◆ Différencier les rôles sociaux (arbitre, attaquant, défenseur, remplaçant).
- ◆ Respecter les décisions de l'arbitre

JEUX TRADITIONNELS : Poules/Renard/Vipère, Course au drapeau, Balle au capitaine, Douaniers/contrebandiers, Thèque...

- ◆ Apprendre à coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires
- ◆ Mettre en place des stratégies collectives

SPORTS DE RAQUETTE : Badminton, Tennis de table, Mini tennis, Speedminton

- ◆ Jouer seul (jonglage, envoi...)
- ◆ Jouer avec (envoi, renvoi, échanges avec son partenaire...)
- ◆ Jouer contre (repousser son adversaire, trouver et créer des espaces libres)

ACTIVITES GYMNIQUES ET ACTIVITES D'EXPRESSION : Gymnastique et parcours moteur, Acrosport, Cirque, Danse, Double dutch

- ◆ Prendre conscience de son corps dans l'espace
- ◆ Acquérir les verbes d'action (se renverser, rouler, tourner en avant, en arrière, autour, sauter, se déplacer en quadrupédie ou en équilibre sur une poutre, maintenir une posture...)
- ◆ Respecter les consignes de sécurité
- ◆ Apprendre les 3 rôles : gymnaste, juge, spectateur
- ◆ Construire et mémoriser une séquence d'actions afin de produire un enchaînement

SPORTS DE COMBAT ET JEUX D'OPPOSITION :, lutte, capoeira, judo

En jeux d'opposition :

- ◆ Acquérir une efficacité dans les verbes d'action : pousser, soulever, retourner immobiliser...
- ◆ Passer d'un affrontement à distance au corps à corps.
- ◆ Dédramatiser le combat
- ◆ Ne pas faire mal à son adversaire
- ◆ Savoir se canaliser et respecter les règles de sécurité

MOYENS MIS A DISPOSITION

1) MOYENS MATERIEL

- ◆ **Caractéristiques des locaux et des espaces**
Voir la liste ci-dessus des différents stades et gymnases que nous avons à disposition.

- ◆ **Le matériel pédagogique**
Pour les activités nous utilisons le matériel du centre qui est entreposé dans les différents gymnases que nous utilisons ou le matériel fournit par les prestataires qui pourraient intervenir sur le centre.

- ◆ **Les transports**
Des transports privés (Car TRANSDEV) sont utilisés pour les déplacements à la piscine Tronchet et à la patinoire Baraban. Ces transports sont également utilisés pour des sorties exceptionnelles.

Les transports en commun peuvent être utilisés pour se rendre à l'école Commandant Arnaud (tir à l'arc), pour aller sur les autres accueils Divertisport ou encore pour diverses activités ponctuelles.

- ◆ **Le matériel administratif**
Le centre a, à sa disposition du matériel informatique et bureautique pour accomplir les différentes missions qui lui sont confiés.

- ◆ **Le matériel de soin et d'hygiène**
Chaque animateur a, à sa disposition, une trousse à pharmacie pour les premiers soins contenant compresses, désinfectant, pansement, pince à écharde et ciseaux.
Une infirmerie est mise en place sur le centre pour pouvoir soigner les enfants du centre si besoin avec le même matériel que dans les trousse des animateurs.

2) MOYENS HUMAINS

2.1 Direction

L'équipe de direction est composée d'un directeur(trice) et d'un directeur(trice) adjoint(te) dont l'un des deux au moins est un ETAPS permanent du service animation sportive de la ville de Lyon.

2.2 Equipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de 8 animateurs, spécialisés dans l'encadrement des activités sportives. Nous privilégions dans le recrutement des personnes titulaires de diplômes universitaires (licences STAPS), professionnels (BPJEPS-BEES) ou fédéraux (BAFA + initiateur ou monitorat). Le recrutement d'animateurs spécialistes et diplômés nous permet de proposer des activités à taux d'encadrement renforcé ou plus à risque que d'autres (escalade, judo, escrime...). Nous avons aussi la présence de 2 spécialistes pour encadrer deux enfants en situation de handicap sur la première semaine.

Un animateur « volant », pourra être intégré à l'équipe d'animation du centre. Celui-ci peut être amené à se déplacer sur un autre centre en cas d'absence et de besoin en animation.

Le personnel de restauration :

Cet agent est en charge de récupérer les repas froids des enfants en formule « pique-nique » le matin lors de leur arrivée, afin de les placer dans le réfrigérateur rapidement.

Ensuite, cet agent doit réceptionner les denrées alimentaires lors de la livraison, de vérifier les DLC et de préparer les aliments pour le repas du midi.

Il sera chargé de l'organisation de la salle de restauration afin de ne pas mélanger les enfants en fonction des formules choisis par les parents (pique-nique, repas sans viande, repas classique).

Il est responsable des bonnes conditions d'hygiène sur le centre : son rôle sera donc d'assurer le nettoyage des différentes zones utilisées par les enfants et animateurs durant la journée (aire de réception, cuisine, salle de restauration, sanitaires ...).

2.3 Rôle de l'animateur pendant l'activité

L'animateur est responsable de son activité sportive :

- Il doit veiller à organiser son activité **en toute sécurité**.
- Il utilise ses compétences techniques et pédagogiques pour faire découvrir **de manière ludique** les activités sportives.
- Pour les **mini-stages** : une **évolution dans les contenus proposés** est nécessaire afin de permettre aux enfants de progresser dans la discipline. Il est demandé aux animateurs de préparer leur séance au préalable.
- Pour chaque activité, l'animateur doit proposer des contenus pédagogiques pertinents et adaptés au groupe dont il a la charge (âge, niveau).
- La vérification du matériel et des équipements fait partie de ses obligations.

2.4 Rôle des animateurs, hors temps d'activité spécifique

- L'animateur doit veiller à sa tenue vestimentaire (tenue sportive correcte). Il devra également porté son t-shirt Divertisport.
- L'animateur doit être présent et dynamique sur tous les temps de la journée : l'accueil, la cantine, l'organisation générale. Il doit veiller au bon respect du règlement du centre par les enfants et les préadolescents.
- Lors des déplacements sur les activités extérieures, les animateurs sont extrêmement vigilants à l'attitude du groupe et veillent à ce que les enfants respectent les consignes de sécurité. Ils ont toujours une trousse de premiers secours avec eux.

- A la montée et descente du car, les animateurs recomptent toujours les enfants et vérifient que rien ne soit oublié.
- Avant chaque départ, les animateurs remplissent une « Fiche Activité » en deux exemplaires ; une reste sur le centre et l'autre demeure en leur possession.
- Pour toute activité, les animateurs sont responsables du groupe. Ils connaissent le nombre d'enfants. Le prénom et le lieu de l'activité sont mentionnés sur la « fiche d'activité ».

2.5 Charte de conduite de l'animateur

- Pour assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi le bon déroulement de son séjour, l'animateur s'engage à avoir un comportement exemplaire tout au long de la journée.
- Il ne doit pas fumer en présence des enfants. Il n'y a pas de pause cigarette durant les temps d'animation.
- Il ne doit pas consommer de substances illicites ou d'alcool.
- Il doit porter une tenue sportive ainsi que le t-shirt et le gilet Divertisport en cas de sorties extérieures.
- Il doit avoir un langage correct.
- Il doit être ponctuel.

3) MESURES ENVISAGEES POUR L'ACCUEIL DE MINEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Plusieurs mesures sont à prendre en amont de l'ouverture du centre :

- Vérifier que le gymnase soit adapté pour l'accueil d'enfants handicapés (accès, sanitaires, lieu d'activité, sortie de secours ...)
- En fonction du handicap de l'enfant et de son autonomie, recruter un animateur supplémentaire spécialisé dans le handicap qui s'occupera de lui de façon continue ou non
- Rencontrer les parents de l'enfant concerné pour recueillir des informations sur sa vie quotidienne (avec le directeur, le coordinateur et l'animateur spécialisé).
- Etablir un certificat médical spécifique pour l'enfant. Prendre connaissance du PAI s'il y a.
- Avec l'accord de la famille, l'animateur spécialiste prendra contact au

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

préalable avec l'AVS (Assistant de Vie Scolaire) de l'enfant.

- Informer l'équipe d'animation de la présence d'un enfant handicapé sur le centre, définir les objectifs à atteindre et les conduites à tenir en rapport avec son handicap
- Prévoir des activités adaptées à l'enfant.

MODALITES de FONCTIONNEMENT

1) INSCRIPTIONS INTERNET

- ✓ Modalités de la campagne d'inscription

Les inscriptions se font uniquement sur internet sur le site www.lyon.fr. Elles sont ouvertes sur une période limitée et précisée aux utilisateurs.

- ✓ Choix des options (repas et de retour)

Les familles ont diverses options lors de l'inscription :

- Repas commandé, Repas sans viande (fourni par la société Elior) ou Pique-nique
- Pour le départ des enfants, ils peuvent être récupérés par leurs responsables légaux, par une tiers personne majeure et désignée par les responsables légaux ou rentrer seul à la fin du centre à 17h15

- ✓ Choix des activités en fonction des saisons

Les enfants choisissent leurs activités sur le centre au jour le jour. Cependant sur les vacances d'hiver, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants sur une sortie spécifique montagne. Sur les vacances d'été, elles peuvent choisir 2 semaines maximum le centre Miribel avec des activités à dominante nautique (voile, kayak, paddle) et la possibilité de partir d'un centre de proximité.

2) SUR LE CENTRE

- ✓ Journée type (avec horaires)

L'accueil des enfants a lieu au gymnase Génétty du lundi au vendredi.
Les enfants choisissent une activité spécifique le matin et une autre l'après-midi.

8h30-9h00 : accueil des enfants et temps informel
9h00-9h15 : choix et départ en activité
9h15-11h30 : activité (avec ou sans transport au préalable)
11h40-13h00 : trajets cantine + repas
13h00-14h00 : temps calme et accueil de l'après-midi
14h00-14h15 : choix des activités
14h15-16h30 : activité (avec ou sans transport au préalable)
16h30-16h45 : goûter
16h45-17h15 : départ des enfants et temps informel
17h15-17h30 : débriefing

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 16h45 et 17h15 maximum l'après-midi. En cas d'impossibilité de joindre les parents, à 18 heures la direction se verra dans l'obligation de prévenir les services de police.

La direction est présente pour le relationnel avec les parents. A noter, un enfant rentrant seul peut quitter le centre Divertisport Chanfray à 17h15 seulement. A partir de cet horaire, l'enfant est placé sous l'entière responsabilité du responsable légal.

- ✓ Les différents temps de la journée

Les repas

Les repas pique-nique amenés par les enfants sont pris dans le restaurant scolaire de l'école Lafontaine avec les enfants qui ont commandé leurs repas. Un protocole d'hygiène a été établi pour garantir les conditions sanitaires (conditionnement des piques niques, nettoyages des réfrigérateurs...).

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

Les animateurs veillent au bon déroulement du repas tout en sensibilisant au mieux les enfants sur l'importance d'une alimentation équilibrée. Ce temps doit être convivial mais calme de façon à ce que chaque enfant puisse se restaurer dans de bonnes conditions.

Les repas commandés sont fournis par le groupe Elios. Ces repas sont livrés directement à la cantine scolaire de Lafontaine. Un personnel de restauration est en charge de la réception et de la chauffe de ces derniers. La dame de cantine assure également le service des repas aux enfants.

Les familles ont le choix entre deux modes de repas : les repas classiques ou les repas sans viande.

Temps d'accueil

L'équipe de direction est responsable de l'accueil.

2 autres animateurs sont responsables des vestiaires filles et garçons (ouverture de 8h30 à 9h, départ de 16h45 à 17h15).

Le reste de l'équipe d'animation est chargé de la surveillance et du bon déroulement du temps libre dans les zones jeux : football, basketball, jeux en bois et jeux de société.

Sur les temps d'accueil du soir et du matin, les activités sportives sont limitées afin de respecter le rythme de l'enfant. Le but étant qu'ils rentrent progressivement en activité le matin, et repartent relativement calme le soir.

MODALITES d'EVALUATION du CENTRE

1) Modalités d'évaluation de l'accueil

Afin d'évaluer notre action, nous mettons en corrélation les objectifs poursuivis avec les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Cela permet d'identifier des indicateurs outils de notre évaluation.

1^{er} objectif : Développer les connaissances et les compétences du plus grand nombre au sein des APS

Afin d'identifier l'atteinte de cet objectif, nous conservons toujours les emplois du temps des vacances précédentes. Cela permet de proposer une logique éducative reposant sur un roulement des activités pour les différentes tranches d'âge. Cette diversité nous permet l'enrichissement de la culture sportive des enfants.

De plus, les animateurs ont pour rôle de donner aux enfants un vocabulaire spécifique à l'activité qu'ils encadrent, ainsi qu'un bagage technique.

Les animateurs déterminent à la fin des stages la progression des enfants et évaluent les compétences dans les APS.

A la fin de la semaine, la comparaison du planning effectué par rapport au planning prévisionnel nous permet également d'évaluer cet objectif.

2^{ème} objectif : Développer les connaissances des enfants autour des conditions nécessaires à leur bonne santé

Cet objectif passe par deux points principaux. D'une part, nous observons l'équilibre des repas sur la semaine et d'une période à une autre. D'autre part, l'attitude des enfants est observée quant à leur pratique physique : manière de s'échauffer, s'étirer, s'hydrater et s'équiper. Cet objectif se travaille sur du long terme. D'une semaine à une autre nous pouvons constater les différences de comportement chez les enfants. Les animateurs incitent également en fin de semaine les enfants à être autonome sur une partie d'une séance.

3^{ème} objectif : Contribuer à l'éducation d'un citoyen respectueux de l'environnement social et de la nature

Pour évaluer cet objectif nous mesurons d'une part le nombre d'infractions au règlement intérieur (ex : altercation, excès de langage, ...). Les « contrats enfant » sont proposés à ceux ne respectant pas le règlement intérieur et permettent de quantifier le nombre d'infractions au règlement. D'autre part, nous nous efforçons de vérifier que les enfants participent au tri des déchets comme proposé.

2) Modalités d'évaluation des agents

En fin de période de vacances, chaque animateur reçoit une évaluation faite durant son temps d'intervention par la direction du centre. Ce retour a pour objectif de donner aux animateurs les outils et conseils nécessaires à une intervention de plus en plus pertinente au fil du temps, répondant du mieux possible aux objectifs du centre.

Le débriefing quotidien du soir est également fait pour prendre en compte les souhaits et retours des animateurs quant aux éventuelles difficultés rencontrés avec les enfants.

ANNEXES

REGLEMENT INTERIEUR (*consultable sur le centre*)